

VALENTIN A. LANDRY,  
Éditeur-Propriétaire.

Where is the thatched-roofed village, the home of Acadian farmers—  
Whose lives glided on like rivers that water the woodlands,  
Hardened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven?  
Waste are those pleasant farms, and the farmers forever departed!  
Scattered like dust and leaves, when the mighty blast of October  
Seize them, and whirl them aloft, and sprinkle them far 'er the ocean.  
Naught but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré.  
—LONGFELLOW.

ABONNEMENT :  
\$1.00 par an

NO 48

WEYMOUTH, N. E. JEUDI 16 OCTOBRE 1890.

### ADRESSES D'AFFAIRES.

**THOS. J. BOURQUE, M. D.**  
MÉDECIN-CHIRURGIEN,  
RICHIBOUCTOU, N.-B.

**F. GAUDET, M. D.,**  
MÉDECIN-CHIRURGIEN,  
METEGHAN, C. DIGBY, N.-E.

**ROBERT E. HARRIS, O. C.**  
AVOCAT, PROCUREUR, NOTAIRE-  
PUBLIC, ETC.,  
Boston Marine Building,  
YARMOUTH, N.-E.

**E. H. ARMSTRONG, LL.B.,**  
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE-  
PUBLIC, ETC.,  
BUREAU : A l'étage supérieur de l'atelier  
du Free Press,  
WEYMOUTH BRIDGE, N.-E.

**FRANK JONES, B. A.,**  
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE  
PUBLIC, ETC.,  
BUREAU : A l'opposé de la Nouvelle Apo-  
thécaire,  
DIGBY, N.-E.

**ED. GIROUARD,**  
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, AGENT  
D'ASSURANCE,  
Procureur Licencié. Une attention spé-  
ciale est donnée à la collection des dettes.  
MONCTON, N.-B.

**E. T. GAUDET, M. D.,**  
MÉDECIN-OCULISTE,  
MEMRAMCOOK, N.-B.

Les maladies de l'œil une spécialité.  
Avec les instruments nécessaires, pour les  
opérations des maladies de l'œil le Dr. Gaudet s'oc-  
cupe de cette branche d'une manière spéciale.

**ZOE M. LEGER,**  
HORLOGER ET BIJOUTIER,  
MONCTON, N.-B.

Quelques minutes de marche de la Station au  
Victoria Block. Toujours en main un assortiment  
de montres, horloges, chaînes, bagues, etc., etc.  
Les personnes des paroisses voisines sont invitées  
à venir le voir.

**CORNING & CHIPMAN,**  
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAI-  
RES PUBLICS, AGENTS  
D'ASSURANCES, ETC.,  
BUREAU, No. 10 Hood's Building,  
YARMOUTH, N.-E.

**THOS. E. CORNING, LEWIS CHIPMAN.**

**Dr. Ed. H. LEGER,**  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,  
BOUCOUCHE, CO. KENT, N.-B.

Consultations à toutes heures.

**W. A. RUSSELL,**  
AVOCATS, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,  
SHEDIAC, N.-B.

227 Agent d'assurance contre le feu et la vie.  
Tous comptes collectés avec soin et promptitude.

**B. E. DONHAM, M. D.,**  
CHIRURGIEN - DENTISTE,  
SAULNIERVILLE, N.-B.

Consultations à toutes heures du jour et de la  
nuit.

**J. JOHNSTONE HUNT,**  
AVOCAT ET SOLICITEUR,  
104 Granville Street,  
HALIFAX, N.-E.

**JAMES E. CROSBY,**  
CHIRURGIEN - DENTISTE,  
MAIN ST., YARMOUTH, N.-E.

**T. C. SHREVE, O. C.,**  
AVOCAT, PROCUREUR, NOTAIRE-  
PUBLIC, ETC.,  
WATER STREET, DIGBY, N.-E.

**JOSEPH A. SMITH,**  
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, ETC.,  
YARMOUTH, N.-E.

Son portefeuille dans toutes affaires légales.

**A. M. LEGER,**  
HORLOGER ET BIJOUTIER,  
SHEDIAC, N.-B.

Boston, Louvain, Bruxelles, Epingletton, Pen-  
sance d'Orléans, Lunettes, etc.

**CHALONER'S DRUG  
STORE.**  
257 Voyez l'annonce.

**J. D. PHINNEY, A. B.,**  
AVOCAT, PROCUREUR ET NOTAIRE-  
PUBLIC,  
RICHIBOUCTOU, N.-B.

**L. N. BOURQUE, M. D.,**  
MÉDECIN - CHIRURGIEN,  
Consultations à toutes heures. Bureau :  
Botsford Street,  
MONCTON, N.-B.

**DR. E. J. ELDERKIN,**  
Médecin-Chirurgien  
—ET—  
ACCOCHEUR.  
Gradué de l'Université McGill  
de Montréal, et du Collège Royal  
de Médecine, de Edinbourg.  
BUREAU :  
Citévant occupé par le Dr. Barnaby,  
WEYTHOUD BRIDGE, N.-E.

**PORTLAND BOOT AND SHOE STORE.**  
—ÉTABLISSEMENT EN 1879—  
Mme. T. A. Vincent,  
MARCHANDE EN GROS ET EN DÉTAIL DE  
Bottes, souliers, chaussures, pantalons et ha-  
bitières de toutes descriptions et aux plus bas prix.  
MAIN STREET, FORTLAND, N.-B.  
Attention spéciale donnée aux commandes de la  
campagne.

### HOTELS.

**WELDON HOUSE,  
DORCHESTER, N.-B.**  
Logement excellent pour le public voyageur et  
maison modeste sous tous les rapports.  
Voyage gratuit pour voyageurs venant et  
allant aux chaires.  
Chambres spacieuses pour séjours de mar-  
chandise.  
D. McDONALD, Propriétaire.

**HOTEL YARMOUTH,  
MAIN STREET,  
YARMOUTH, N.-E.**  
SITE CENTRAL. L'hôtel le plus spacieux de  
la ville.  
Quatre salles à dîner ajoutées récemment.  
Les omnibus de Halifax, pour Harrington partent  
de l'hôtel chaque soir après l'arrivée des trains, et  
après l'arrivée des steamers de Boston.

**RESTAURANT DOUCET,  
MILL ST., PORTLAND, N.-B.**  
CITÉ à une minute de marche de la Station  
N. E. R. et deuxième restaurant du côté de  
Portland. Repas à toute heure. Huîtres constam-  
ment en menu. Location à bon marché. Une  
visite sollicitée.  
JOHN DOUCET.

**HOTEL RUSS  
RUE CENTRALE, SUMMERSIDE, P. E. I.**  
J. B. RUSS, PROPRIÉTAIRE.

CET HOTEL est agréablement et commodément  
situé. C'est l'hôtel le plus central de la ville  
et le plus confortable. Il a été remanié à l'échelle  
de première classe.  
Les voyageurs de l'hôtel sont régulièrement et à  
raisonnablement de tous les trains et steamers, et  
travaillent pendant l'été et l'automne, les passagers  
qui visitent et partent de l'hôtel à la station, et vice  
versa gratuitement.

**BONNE TABLE!  
ATTENTION!  
PRIX MODÉRÉS!**  
Salle d'exhibition attenante à l'hôtel, une  
écurie et de beaux chevaux.  
113

**HOTEL LOMBARD,  
Z. M. LOMBARD, PROPRIÉTAIRE,  
PETIT-RUISSEAU, N.-E.**  
CONFORTablement situé sur les bords de la  
Belle Baie Ste. Marie et muni de tous les  
vantages que recherchent les touristes.

**VICTORIA HOTEL,  
EDMUNDSTON, N.-B.**  
Près des dépôts de Edmondston, de la rivière du  
Loup et du Nouveau Brunswick.  
Hotel neuf de première classe.  
Termes : \$1.00 par jour. Termes spéciaux par  
jour en par semaine.  
Voyage gratuit aller et retour de tous les trains.  
J. BYRON, Propriétaire.

**KENT HOTEL,  
RICHIBOUCTOU, N.-B.**  
Bonne salle à dîner.  
Fourne de logement en connexion avec l'hôtel.  
PHILIP WOODS, Propriétaire.

**RICHARD SULLIVAN & CO.  
—MARCHANDS EN GROS—  
DE VINS ET SPIRTEUX.**  
Les ordres de la campagne sont fournis avec  
attention et soin.  
Importateurs de vins, tabacs et cigares.  
54 DOCK STREET,  
ST. JEAN, N.-B.  
MAGASIN NO. 8, IN BOND.

**PATRICK LARKINS & CO.,  
—MARCHANDS GÉNÉRAUX A  
COMMISSION.**  
d'Orléans, de Volaille, et de produits de la campagne  
Poissons frais de toute sorte une spécialité.  
176 ATLANTIC  
AVENUE,  
BOSTON.  
Toutes lettres, cartes postales et rapports  
des marchandises envoyés en retour.

**HARRIS & HORSFALL  
(Successors de Ewan & Co., &  
Arthur Horsfall.)**

**LIBRAIRES, PAPETIERS,  
DROGUISTES, &c.  
RYARSON'S BLOCK,  
Yarmouth, N. S.**

**JOHN HARRIS, M. D.  
ARTHUR HORSFALL, PH. C.  
(Gros et Détail.)**

**NOUVELLE MÉDECINE,  
REMÈDES PATENTÉS,  
PARFUMERIE,  
LIVRES D'ÉCOLE,  
CARTES GÉOGRAPHIQUES,  
CARTES MARINES,  
PAPIER À TAPISSER,  
PAPETERIE,  
LIVRES DE TOUTES SORTES,  
LUNETTES DE B. LAWRENCE,  
&c., &c., &c., &c.**

Notre département des prescriptions  
pharmaceutiques est sous la direction de  
Mr. Horsfall, gradué du collège de Phar-  
macie du Massachusetts et de la Société  
Pharmaceutique de la Nouvelle Écosse, qui  
a 10 ans d'expérience dans cette ligne  
d'affaires, ayant été commis par les  
prescriptions dans la firme P. Metcalf &  
Co., Tremont St., Boston, la plus im-  
portante pharmacie de cette ville.  
Les ordres envoyés par la poste recevront  
une prompte et soignée attention.

**HARRIS & HORSFALL,  
17 Ryarson's Block, Yarmouth, N. S.**

**E. B. CANN,  
Marchand - Tailleur.**  
—NEGOCIANT DE—  
**HARDES FAITES  
Chapeaux et Casques.**

**Fournitures de toutes  
sortes, etc., etc.**

**BAKER'S BLOCK,  
YARMOUTH, N.-E.**

### PUBLIC SAFETY

**DEMANDS**  
That only honest and reliable medicines should be placed upon the market. It cannot, therefore, be stated too emphatically, nor repeated too often, that all who are in need of a genuine Blood-purifier should be sure and ask for

**Ayer's**  
Sarsaparilla. Your life, or that of some one near and dear to you, may depend upon the use of this well-approved remedy. Its preference to any other preparation of similar name, is approved by the leading physicians and chemists of the world. It is a compound of Sarsaparilla (the variety most rich in curative properties), sassafras, manilla, yellow dock, and the iodine. The process of manufacture is original, skilful, scrupulously clean, and such as to secure the very best medicinal qualities of each ingredient. This medicine is not heated, nor treated with alcohol, therefore, not a delectable; but it is a compound extract, obtained by a method exclusively our own, of the best and most powerful alteratives, tonics, and diuretics known to pharmacy. For the last forty years, Ayer's

has been the standard blood-purifier of the world—no other approaching it in its curative confidence or universal demand. Its formula is approved by the leading physicians and druggists. Being pure and highly concentrated, it is the most economical of any possible blood medicine. Every purchaser of Sarsaparilla should insist upon having this preparation and see that each bottle bears the well-known name of

**J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**

In every country of the globe Ayer's Sarsaparilla is proved to be the best remedy for all diseases of the blood. Lowell druggists unite in testifying to the superior excellence of this medicine and to its great popularity in the city of its manufacture.

**Ayer's Sarsaparilla**  
PREPARED BY  
DR. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass.  
Sold by Druggists, \$1.25 per bottle.

**W. L. ROGERS**  
Tient constamment dans son magasin un assortiment complet de

**Peintures et d'Huiles**  
de la meilleure qualité, déjà mélangées.

**Peintures et Vernis,  
Clous d'acier, Clous  
de différentes  
qualités,  
Doublages en presse et secs,  
Vitres,  
Instruments  
Aratoires  
et pour la ferme.**

**QUINCAILLERIES**  
de toutes sortes pour armoire, menuiserie et cuisine, etc., etc.

Je vendrai cela aux plus bas prix.  
Cela vous permettra de connaître mes prix pour la quincaillerie avant d'aller ailleurs. Toutes les commandes de la campagne auront mon attention immédiate.

27 Rappelons-vous que je tiens un joli assortiment de quincaillerie et ma devise est de vendre à grand marché.  
J'invite respectueusement le public à venir me voir; je ferai tout en mon possible pour leur plaisir.  
N'oubliez pas la place chez

**W. L. ROGERS,  
273 MAIN STREET,  
YARMOUTH, N. S.**

**TRAITEMENTS DES BLESSURES CHEZ LES CHEVAUX ET LES BÊTES À CORNES**  
Si, lorsqu'un cheval reçoit des blessures qui laissent après elles des cicatrices qui ôtent de la valeur à l'animal, on portait plus d'attention au mal aussitôt qu'il a été infligé, on pourrait souvent prévenir ces cicatrices qui font perdre la vente d'un cheval. Dans les cas où les chevaux se détachent assez souvent, et comme conséquence le maître s'aperçoit un beau matin qu'une de ses bêtes a reçu de mauvais coups de pieds. Pendant l'hiver, un crampion de fer à cheval peut infliger une vilaine blessure, qui, si elle n'est pas soignée comme il faut, peut laisser une laide cicatrice, et cependant il n'est pas besoin de plus de connaissance en chirurgie, qu'il n'en faut pour panser une coupure à un de ses doigts. Tout d'abord, lorsqu'une blessure a été infligée, on doit la panser de suite, avec le moins de délai possible. Si l'on s'y trouve de la terre on la nettoie parfaitement avec une épave molle et de l'eau tiède. Après quoi, on prend une aiguille convenable (on doit se servir d'une aiguille croche des chirurgiens) et de la grosse soie, on fait le nombre de points de couture nécessaires pour rapprocher et maintenir les bords de la plaie. Ces points ne se font pas comme lorsque l'on coud une étoffe, mais le fil est passé à travers la peau et on rapproche les bords de la plaie, et on fait un nœud solide. Si c'est une déchirure, il faut bien faire attention que les parties correspondantes soient rapprochées. Si l'on survient de l'enflure on l'abat par des applications d'eau froide, et à moins que ce ne soit nécessaire il faut éviter toute application irritante ou spiritueuse. Le plus souvent la nature opérera la guérison si on l'assiste dans le commencement. Lorsque la plaie ne paraît pas vouloir guérir, et que les applications stimulantes deviennent nécessaires on pourra se servir avec le plus grand avantage, de l'onguent suivant : pour une livre de saindoux prenez une once de sulfate de cuivre (vitriole bleu); pulvériser le vitriole, faite fondre la graisse, ajoutez-y les autres ingrédients, retirez du feu et remuez jusqu'à ce que ce soit froid; appliquez-en un peu sur la plaie. Il s'en suivra bientôt une amélioration.

**BOIS DE CONSTRUCTION, BOIS, OUVS, ET TOUTS LES PRODUITS DES PROVINCES.**  
Les navires qui nous seront consignés recevront une prompte attention.  
42 ly

**MINARD'S LINIMENT CURES COLDS, ETC.**

### AGRICULTURE.

**Le son de blé aux volailles**  
Voici ce que dit un éleveur de volailles à propos du son de blé donné en nourriture aux habitants de la basse-cour :  
"Le son de blé contient beaucoup de phosphate; toute nourriture qui contient beaucoup de phosphate reforme nécessairement de la chaux, par conséquent, il est bien important de donner aux volailles du son de blé, surtout aux poules que l'on entretient comme poules. Il n'est pas indifférent de donner telle ou telle nourriture aux volailles dont on veut retirer du profit; certaines nourritures, comme le blé d'Inde, les engrais ront plutôt que de les faire pousser; d'autre comme le blé, le sarrasin, le lait, la viande, etc., activent la ponte chez elles; si l'on a soin de varier en nourritures, d'y ajouter des aliments verts et d'y mélanger du son de blé, on ne peut manquer d'obtenir les meilleurs résultats de ces poules poudeuses."

**Les moutons à la ferme**  
Avant la saison froide, le cultivateur doit faire un choix judicieux des brebis de son troupeau. Toutes les brebis trop vieilles, celles qui n'ont pas de bonnes dents, celles qui sont estropées, faibles, d'une mauvaise santé doivent être envoyées immédiatement à la boucherie. Une question se pose ici naturellement : combien d'années une brebis peut elle rendre de bons services ?  
Un éleveur répond à cette question en disant : "aussi longtemps que la brebis est en bonne santé, forte, qu'elle donne des petits bien constitués, qu'elle est bonne mère. Il y a des brebis qui donnent un excellent service jusqu'à douze à quinze ans." Sans doute qu'un troupeau composé exclusivement de jeunes brebis paraît mieux qu'un autre où l'on trouve des sujets plus âgés; cependant, encore une fois, que l'on ne s'affaie pas trop de l'âge de certaines brebis, car souvent plusieurs d'entre elles à l'âge de huit à dix ans sont plus utiles que d'autres âgées de trois ou quatre ans.  
C'est, je le répète, au cultivateur de faire un choix judicieux des bêtes de son troupeau."

**Le sol pour les porcs**  
Les porcs ont-ils besoin de sel ? Certainement. Voici ce que dit une autorité à ce sujet :  
"Plus la nourriture que l'on donne aux porcs est riche et succulente, plus les porcs ont besoin de sel pour le digérer convenablement et se maintenir par là en bon état de santé. Lorsque les porcs sont au pâturage, on doit leur donner du sel mélangé avec du centrose de blé et du soufre dans un endroit à l'abri des mauvais temps, et de manière que les porcs puissent atteindre ce mélange sans le souiller ou le gaspiller. Si les porcs sont à l'étable, il faut nécessairement saler régulièrement la nourriture qu'on leur donne, cela influera considérablement à la maintenir en bon état de santé et à promouvoir leur engraissement."  
Combien de cultivateurs négligent ce petit détail qui est cependant d'une grande importance. La chose ne doit pas nous surprendre; quand on sait que beaucoup de cultivateurs négligent de donner du sel à leurs vaches, à leurs chevaux, à leurs moutons, comment voulez-vous qu'ils pensent à en donner à leurs porcs ?

**TRAITEMENTS DES BLESSURES CHEZ LES CHEVAUX ET LES BÊTES À CORNES**  
Si, lorsqu'un cheval reçoit des blessures qui laissent après elles des cicatrices qui ôtent de la valeur à l'animal, on portait plus d'attention au mal aussitôt qu'il a été infligé, on pourrait souvent prévenir ces cicatrices qui font perdre la vente d'un cheval. Dans les cas où les chevaux se détachent assez souvent, et comme conséquence le maître s'aperçoit un beau matin qu'une de ses bêtes a reçu de mauvais coups de pieds. Pendant l'hiver, un crampion de fer à cheval peut infliger une vilaine blessure, qui, si elle n'est pas soignée comme il faut, peut laisser une laide cicatrice, et cependant il n'est pas besoin de plus de connaissance en chirurgie, qu'il n'en faut pour panser une coupure à un de ses doigts. Tout d'abord, lorsqu'une blessure a été infligée, on doit la panser de suite, avec le moins de délai possible. Si l'on s'y trouve de la terre on la nettoie parfaitement avec une épave molle et de l'eau tiède. Après quoi, on prend une aiguille convenable (on doit se servir d'une aiguille croche des chirurgiens) et de la grosse soie, on fait le nombre de points de couture nécessaires pour rapprocher et maintenir les bords de la plaie. Ces points ne se font pas comme lorsque l'on coud une étoffe, mais le fil est passé à travers la peau et on rapproche les bords de la plaie, et on fait un nœud solide. Si c'est une déchirure, il faut bien faire attention que les parties correspondantes soient rapprochées. Si l'on survient de l'enflure on l'abat par des applications d'eau froide, et à moins que ce ne soit nécessaire il faut éviter toute application irritante ou spiritueuse. Le plus souvent la nature opérera la guérison si on l'assiste dans le commencement. Lorsque la plaie ne paraît pas vouloir guérir, et que les applications stimulantes deviennent nécessaires on pourra se servir avec le plus grand avantage, de l'onguent suivant : pour une livre de saindoux prenez une once de sulfate de cuivre (vitriole bleu); pulvériser le vitriole, faite fondre la graisse, ajoutez-y les autres ingrédients, retirez du feu et remuez jusqu'à ce que ce soit froid; appliquez-en un peu sur la plaie. Il s'en suivra bientôt une amélioration.

### EDUCATION

**La vue**  
La vue est le plus important et le plus admirable de nos cinq sens; mais il est en même temps celui à l'égard duquel nous pouvons nous faire le plus d'illusion. C'est comme un toucher à distance; aussi est-ce surtout par le toucher même que nous pouvons contrôler et rectifier les appréciations et les jugements que nous formons à l'occasion de l'exercice de la vue.  
1° Il faut habituer les enfants à estimer les dimensions (longueur, largeur, hauteur) d'objets rapprochés, qu'ils ont sous la main ou dans leur voisinage, à les comparer, et aussi à les diviser par la pensée en parties égales; on vérifie les estimations faites par un mètre.—Plusieurs élèves peuvent être interrogés chacun à son tour; on tient note des estimations de chacun, et l'on juge du mérite relatif et absolu; c'est un bon stimulant. Du reste, un procédé analogue peut s'appliquer à tous les exercices suivants, tant pour la vue que pour l'ouïe et le toucher; comme il serait superflu de le répéter, nous nous en dispenserons.  
2° On peut faire, à l'occasion, des exercices semblables sur des lignes tracées au tableau noir; de plus ces lignes seront tirées dans diverses directions (obliques, horizontales, verticales), et l'on fera juger de ces directions et de leur degré d'inclinaison; on vérifie au moyen d'instruments appropriés. D'ailleurs ces exercices font plus spécialement partie du cours de dessin linéaire, dont nous allons parler tout à l'heure.  
3° Il faut aussi habituer les enfants à évaluer des distances, et des hauteurs, longueurs, largeurs d'objets placés très-loin; à les comparer, et aussi à les diviser par la pensée en parties égales.  
4° Lancer un objet quelconque vers un but déterminé est pour l'enfant un bon exercice, qu'on peut d'ailleurs rendre plus attrayant en variant ce but; ainsi on placera à distance une pomme, par exemple qui sera donnée à celui qui l'aura abattu. On encouragera, dans le même but, le jeu de la balle molle, du volant, etc.  
5° On exercera les élèves à reconnaître, entre les objets analoges, des différences essentielles. Ces objets seront, par exemple, diverses espèces de bois (chêne, châtaignier, peuplier, saule, sapin, etc.), diverses pierres (calcaire commun, marbre, silex, granit, etc.), les principaux métaux (fer, zinc, étain, plomb, argent, etc.).  
6° On attirera l'attention des enfants sur les effets de perspective et autres illusions que nous pouvons nous faire au sujet de la vue. Ainsi, une allée d'arbres, une longue galérie, la nef d'une église avec ses piliers et sa voûte, une plaine ou une route horizontales qui semblent se relever au loin. On les exercera à ramener à la réalité ces diverses illusions, en comparant et en mesurant au besoin.  
7° On les habituera aussi à distinguer les diverses nuances de couleurs. Ces exercices sont plus importants qu'on ne serait tenté de le supposer, surtout pour certains enfants chez lesquels une imperfection de l'organe a retardé l'éducation naturelle de la vue; les objets les plus ordinaires y suffisent, des lambeaux d'étoffes, des habits, des feuilles, des fleurs, etc. On les rendra attentifs aux dégradations de ces couleurs que les objets éprouvent à mesure qu'on s'en éloigne.  
8° Mais de tous les moyens à employer pour l'éducation de l'œil, aucun n'est plus efficace que *le dessin linéaire*; aussi, est-ce encore à ce point de vue qu'il faut l'enseigner, et non pas seulement dans le but, d'ailleurs si légitime, de former des sujets qui puissent l'employer un jour comme un instrument de leur profession spéciale. Nous avons parlé tout à l'heure de quelques exercices qui rattachent aux préliminaires de cette étude. Quand on arrivera à des dessins plus compliqués, il ne faudra point se borner à faire copier des objets gravés ou lithographiés, mais il faudra aussi s'attacher à faire dessiner d'après nature ces objets eux-mêmes, en faisant sans rendre compte à l'enfant de la manière dont son œil les voit, et dont il en rend l'apparence. D'ailleurs, quand il s'agit de lui faire copier des planches gravées ou lithographiées, on choisira de préférence celles qui représentent des objets qu'on peut se procurer au naturel, et l'on fera faire à l'enfant le rapprochement de l'objet et de l'image.

Un garçon qui avait la réputation d'être brave, était insulté par un homme qui l'étais assis. Il mit l'épée à la main; on se jeta sur lui. N'ayant pas peur, dit-il, il est sauvé de par César et de par Antiochus le Grand. On lui demanda ce qu'il voulait dire. Il ne s'explique, répondit-il, remettant son épée dans le fourreau. Je lis l'histoire de mon profit, pour ne pas m'emporter dans les occasions, contre qui n'est pas digne de ma colère. Je me souviens que Métellus le Romain se déchaîna contre César, et était tout dans le Sénat d'un avis contraire. Un jour qu'il s'élevait contre lui plus que de coutume, César lui dit : A qui en voulez-vous, Métellus ? Mettez-vous bien dans la tête que vous ne parviendrez jamais à mériter la colère de César. Voilà mon premier modèle de modération. Voici mon second : Antiochus insulté par un officier de son armée, alla à lui, l'épée à la main, et prêt à lui percer le flanc, lui dit : Tu es bien heureux que je sois fâché, tu étais mort si j'étais pas en colère. J'ai d'abord fait le César, je fais ensuite l'Antiochus; le grand s'étend. Voilà des modèles; je copie.

La veuler ne nous est pas moins naturelle que l'accent; l'un et l'autre sont d'origine.

**Use Champion Liniment.**

### HYGIENE.

**Manière de relever et de transporter un blessé**  
Dans les luxations et les entorses, il y a généralement pas danger pour la vie, et l'intervention est moins urgente que pour les pertes de sang. Tout ce que l'on peut faire en attendant l'arrivée du médecin, c'est de combattre la douleur et l'inflammation par l'application de compresses imbibées d'eau fraîche, comme pour les autres accidents.  
On agira de même dans les cas de fracture, en ayant soin d'étayer le membre blessé les secousses, les chocs, les frottements, qui aggravent l'entorse encore le mal.  
Pour déshabiller un membre atteint de fracture, de luxation ou d'entorse, il ne faut pas songer à retirer les vêtements comme on le fait dans l'état de santé; il se produirait des tiraillements, des déplacements, qui occasionneraient une vive douleur et augmenteraient encore l'inflammation.  
Souvent, d'ailleurs, quand on a commencé cette manœuvre, on s'aperçoit bien qu'elle est impossible, et on se décide à couper les vêtements, ce qui est un dépit inutile. Il est beaucoup plus simple de les découper, ce qui donne le même résultat, tout en conservant les habits, puisqu'il suffira de les recoudre pour les utiliser de nouveau.  
La même observation peut s'appliquer aux chaussures et au linge qui recouvre le corps.

**Insolation**  
L'action directe des rayons solaires frappant sur la tête produit fréquemment un ensemble d'accidents désignés sous le nom d'insolation. Le premier degré, c'est le coup de soleil, qui produit sur la figure une rougeur analogue à celle de l'érysipèle. A un degré plus élevé, il y a, chez les enfants fièvre, céphalalgie avec délire, et, chez les grandes personnes, congestion ou apoplexie cérébrale, souvent mortelle. Ces accidents sont assez fréquents soit dans la population des campagnes, soit dans celle des villes. Franklin rapporte qu'en Pennsylvanie il n'est pas rare de voir mourir subitement des moissonneurs par suite de leur exposition directe aux rayons solaires, la température à l'ombre étant de 32 degrés. Les esclaves travaillant aux rizières ou aux plantations en Amérique sont toujours assez nombreux.  
En pareil cas, le traitement à employer est assez simple. Il faut d'abord, cela va sans dire, mettre l'individu à l'ombre; puis on lui fera prendre des boissons suées fraîches que possible et acides (eau vinaigrée, limonade ou citron). Le café noir, soit en tisane, soit concentré, est encore une très bonne boisson, pourvu qu'il n'ait pas de sucre, et que ce soit l'adulte qui le classe le sang de la tête, et que c'est là que vient tout le mal. Enfin on appliquera sur la tête et la face des compresses souvent renouvelées (un linge quelconque peut remplir cet office), imbibées d'eau suée fraîche que possible, et de préférence d'eau vinaigrée. La tête devra être maintenue élevée, et non abaissée, pour faciliter la descente du sang. L'ensemble de ces moyens amène ordinairement la disparition graduelle des accidents en quelques heures.

**CONTEES ET PROVERBES**  
Une femme jalouse, et qui cède à sa fureur, fait de sa bouche une fournaise, d'où sortent feu et flammes, et de ses yeux une nue éblouissante de clairs, de son nez une fumée tourbillonnée de serpents, de son front une tête de Méduse, et de sa physionomie un visage de saif. Qu'elle se fait laide! Je la renvoie à son miroir. Si elle y va, je la corrige.

On déchaîna à frais communs un homme de quelque considération. Il parut dans le temps qu'on le mettait par lambeaux. Un garçon qui ne l'épargnait pas plus que les autres, lui dit sans se déconcerter, le voyant à portée d'entendre : Monsieur nous portons du mal de vous. Je suis en bonnes mains, répondit l'homme de considération. C'est bien dit en bonnes mains, répliqua le garçon; mais vous êtes prêt, nous chassons de tout; et en mon particulier, je vous assure de mon respect et de mon estime.

Il fait un tonnerre affreux, dit une parisienne à un gentilhomme de Paris, et vous n'en êtes ni ému, ni ébranlé. Madame, lui répondit-il, je suis de Béarn, et dans notre pays les tonnerres sont plus hauts que les montagnes; nous faisons dans les périls un rocher de notre cœur.

Un garçon s'était allé baigner dans un grand chaud. Il nagait assez bien; mais il en voulait trop faire. Il plongea tant et fit, que, revenant sur l'eau, il se trouva entraîné par un courant qui ne lui laissait plus la liberté de regagner le rivage. Il fut en danger de se noyer. Il n'était pas aisé de le sauver, et personne ne courut à son secours. Il fut l'adresse de ménager ce qui lui restait de force, pour gagner un pilier d'un pont de bois qui était assés loin de lui. Il alla s'y accrocher, et on alla l'en retirer avec un petit bateau. J'ai couru grand risque, dit-il, dès qu'il fut prêt. On m'a abandonné, on ne m'a tiré aucun secours. Sans moi je me serais noyé.

On parlait d'un parasite médisant de profession. Un garçon dit : Cet homme là a une bouche qui ne lui coûte rien. Il ne l'ouvre qu'au dépend d'autrui.

**MINARD'S LINIMENT FOR RHEUMATISM.**

### LE NOUVEAU TARIF.

**Les produits canadiens frappés par la législation McKinley.**  
Dans l'intérêt du commerce et de l'industrie nous donnons une liste de quelques uns des produits canadiens qui sont atteints par la nouvelle législation américaine.  
On pourra, par la même occasion, faire la comparaison entre l'ancien et le nouveau tarif.

**BOIS ET EFFETS MANUFACTURÉS**

Bois coupé et scié, équar-	Ancien tarif	Nouveau tarif
si ou en meubres par pied cube.....	10 p.c.	10 p.c.
Planches sciées, bois blanc, aspic, par 100 pieds.....	10 p.c.	10 p.c.
Poteaux de charbon.....	Free	\$1
Poteaux de pin blanc par 1,000.....	Free	\$1
Poteaux de pin blanc.....	Free	\$1
Lattes, par 1,000 pieds.....	Free	15 p.c.
Piquets et paillasses.....	Free	10 p.c.
Bardeau de pin blanc par 1,000.....	Free	20 p.c.
Bois de chauffage.....	Free	20 p.c.
Tonneaux, barils, boîtes.....	Free	20 p.c.

**PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS**

Chevaux et mules par tête.....	20 p.c.	\$30.00
Chevaux évalués à plus de \$150, par tête.....	20 p.c. <td>30 p.c.</td>	30 p.c.
Bêtes à cornes au-dessus d'un an, par tête.....	20 p.c. <td>\$10.00</td>	\$10.00
Au-dessous d'un an, par tête.....	20 p.c. <td>2.00</td>	2.00
Cochons, par tête.....	20 p.c. <td>1.50</td>	1.50
Mouton d'un an par tête.....	20 p.c. <td>1.50</td>	1.50
Au-dessous d'un an par tête.....	20 p.c. <td>0.75</td>	0.75

**Tous autres animaux vivants.....** 20 p.c.

Orge, par boisseau.....	20 p.c.	20 p.c.
Sarrasin, par boisseau.....	20 p.c.	15 p.c.
Blé on maïs, par boisseau.....	10 p.c.	15 p.c.
Blé de farine par boisseau.....	10 p.c.	20 p.c.
Avoine, par boisseau.....	10 p.c.	10 p.c.
Farine de blé.....	10 p.c.	10 p.c.
Seigle, par boisseau.....	10 p.c.	10 p.c.
Farine de seigle.....	10 p.c.	10 p.c.
Blé, par boisseau.....	10 p.c.	25 p.c.
Farine de blé.....	20 p.c.	25 p.c.
Beurre et margarine.....	10 p.c.	10 p.c.
Fromage.....	10 p.c.	10 p.c.
Lait frais par gallon.....	10 p.c.	10 p.c.
Sucre de.....	Free	30 p.c.
Évén, par boisseau.....	10 p.c.	10 p.c.
Choux, chaque.....	10 p.c.	10 p.c.
Œufs, par douzaine.....	Free	5 p.c.
Lait frais par gallon.....	10 p.c.	10 p.c.
Poisson en conserve.....	Free	10 p.c.
Poisson en conserve, ma- quereau ou saumon en conserve au salé.....	10 p.c.	10 p.c.
Frais.....	10 p.c.	10 p.c.
De toute autre manière non soumise par la loi.....	Free	10 p.c.
Hareng en conserve au salé.....	10 p.c.	10 p.c.
Frais.....	Free	10 p.c.
Pommes, par boisseau.....	Free	25 p.c.
Séchées, préparées, free.....	25 p.c.	25 p.c.
Lard et jambon.....	10 p.c.	10 p.c.
Boeufs, moutons et porcs.....	10 p.c.	10 p.c.
Viandes pour lesquelles la loi ne pourvoit pas.....	25 p.c.	25 p.c.

**LES VILLES CANADIENNES.**  
Le "Canadian Year Book" qui vient d'être publié à Ottawa estime à 672,000 la population des douze plus grandes villes du Canada; à 3,380,859,110 la valeur cotisée de la propriété et à \$46,038,764 leur dette totale.  
Voici maintenant ses calculs pour chacune de ces douze villes :  
Montreal — Population 202,000. Valeur cotisée de la propriété : \$110,000,000; Évaluation par tête, \$544.55. Dette par tête : \$64.35.  
Toronto — Population 172,463. Valeur cotisée de la propriété : \$137,230,778. Dette \$14,648,932. Évaluation par tête \$791.71. Dette par tête, \$84.94.  
Quebec — Population 65,000. Propriété cotisée : \$16,270,000. Dette : \$4,890,017. Évaluation par tête \$250.31. Dette par tête \$75.24.  
Hamilton — Population 44,200; propriété cotisée \$21,573,300; dette \$2,708,121; évaluation par tête \$488.08; dette par tête \$61.27.  
Ottawa — Population 44,000; propriété cotisée \$17,145,300; dette \$2,497,145; évaluation par tête \$389.66; dette par tête \$56.75.  
Halifax — Population 42,000; propriété cotisée \$21,562,405; dette \$1,550,000; évaluation par tête \$513.39; dette par tête \$37.43.  
London — Population 26,786; propriété cotisée \$13,448,492; dette \$2,235,431; évaluation par tête \$501.88; dette par tête \$83.48.  
Winnipeg — Population 21,328; propriété cotisée \$18,607,860; dette \$2,492,506; évaluation par tête \$872.46; dette par tête \$117.14.  
Victoria — Population 20,000; propriété cotisée \$8,968,000; dette \$598,500; évaluation par tête \$448.40; dette par tête \$29.92.  
Vancouver — Population 14,000; propriété cotisée \$9,500,000; dette \$505,000; évaluation par tête \$678.47; dette par tête \$36.07.  
Charlottetown — Population 13,000; propriété cotisée \$3,640,120; dette \$289,300; évaluation par tête \$280.01; dette par tête \$22.24.  
Fredericton — Population 7,300; propriété cotisée \$2,915,405; dette \$217,000; évaluation par tête \$399.37; dette par tête \$29.72.

Le peuple américain a consommé l'an dernier 1,820 millions de douzaines d'œufs dont 11 millions importés du Canada.  
Les œufs se vendent 18cts. la douzaine au Canada. Mettons les à 12 cts. Onze millions de douzaines représentent donc \$1,320,000.00.  
Quelle exportation énorme aux Etats-Unis dans une seule branche d'industrie canadienne.  
Grâce au bill McKinley que nous a valu la politique provocatrice de Sir John, ces importations cessent. Les Canadiens ne pourront plus aller vendre aux Etats-Unis.  
Quelle perte terrible !  
Un exemple de l'énorme richesse individuelle aux Etats-Unis.  
Dans la seule ville de New-York, il y a aujourd'hui mille propriétaires dont la fortune est de plus d'un million; il y en a cinq mille dans le reste de l'Union.

### A

L'EVANGELINE JOURNAL

PUBLIE LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

ABONNEMENT: Un An, payable dans l'Année, \$1.00 Six Mois, .50 Trois Mois, .25

On ne peut s'abonner moins que pour trois mois.

Pour passer de recevoir le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

TARIF DES ANNONCES: Première Insertion, la ligne, \$0.15 Insertion subséquente, .05 Adresses d'Affaires, l'Année, 5.00

Les remises peuvent être faites par mandats de poste, ou par lettre enregistrée.

Nous ne nous tiendrons pas responsables des opinions de nos correspondants.

Les annonces de Mariages, Naissances, Décès sont insérées GRATUITS.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Toutes communications concernant le journal, remises, correspondances, ouvrages pour impression, etc., doivent être adressés à

V. A. LANDRY, ou simplement

EVANGELINE, Weymouth Bridge, N.-S.

L'EVANGELINE

Weymouth, N.-E., 16 Oct. 1890

LE COLLÈGE SIGOGNE

Le collège Sigogne, à la Baie Ste Marie, sera construit, en face de l'église de Ste Marie, sur le terrain de la grande route de St-Bernard à Saunierville.

L'emplacement est magnifique dans des conditions parfaites de salubrité. D'une étendue de cent arpents il s'étend de la route jusqu'à la mer. La position est très pittoresque et le coup d'œil splendide embrasse toute la Baie Ste Marie.

Ce collège se trouve donc dans la condition la plus avantageuse que les parents peuvent désirer pour leurs enfants.

Tout en se trouvant à la campagne, les moyens de communication sont faciles. A quelques milles des stations de la Pointe-de-l'Église, du Petit Ruisseau et de Saunierville, sur le Western Counties Railway, il est facilement en relations avec toutes les parties de la Puissance canadienne et des États-Unis.

Le bâtiment que l'on va commencer fait partie d'un ensemble d'un projet grandiose de constructions mais qui ne seront réalisées qu'au fur et à mesure des nécessités futures.

La maison actuelle se composera d'un sous-sol, d'un rez de chaussée, d'un étage et de mansardes. Letout dans des proportions assez vastes pour recevoir une centaine d'internes.

Le rez de chaussée:—La cuisine et ses dépendances, les réfectoires, le calorifère et la salle de récréation.

Le rez de mansardes:—Le parloir, l'économique, des études et des classes. Le premier étage:—Des classes. Les mansardes:—Le dortoir des élèves, un vestiaire, une lingerie et quelques chambres destinées au personnel de la maison.

Le tout est calculé de telle sorte que lorsque le collège prendra son développement chaque pièce du bâtiment actuel pourra remplir la destination qui lui est réservée dans l'ensemble des conditions futures.

Le corps du bâtiment actuel est de 110 pieds de longueur sur 45 de largeur.

On a commencé lundi, 13 du courant, à creuser les fondations.

Il y a vingt-six ans, le 10 du courant, avait lieu à Memramcook la première ouverture des classes du collège St-Joseph sous les RR. PP. de Ste Croix. Dix ans auparavant, c'est-à-dire le 15 novembre 1854, feu le révérend M. l'abbé F. X. S. K. Lafrance, le fondateur de cette institution, ouvrait les portes de cette maison aux enfants des deux sexes pour les fermer en juillet 1862. Le bien accompli par le collège St-Joseph depuis que le Très. Rev. Père Lefebvre en a pris la direction est trop bien connu pour qu'il nous soit nécessaire de l'énumérer. Le futur collège Sigogne est appelé à faire la même somme de bien pour l'avancement intellectuel et matériel des Acadiens de la Nouvelle-Écosse.

En l'autonomie de 1874 surgissait une autre école académique: c'était le collège de M. l'abbé M.F. Richard, à St-Louis, comté de Kent, N. B. Mais des circonstances malheureuses devaient en faire fermer les portes également huit ans plus tard. L'œuvre si bien commencée par M. l'abbé Richard n'a pas été, comme celle de M. l'abbé Lafrance, reprise par un autre et continuée à bonne fin, et aujourd'hui ce beau bâtiment érigé au prix d'énormes sacrifices est à rien faire et se détériore tandis que nombre de jeunes gens du beau comté de Kent ont soif d'éducation.

Le collège Sigogne sous la haute protection de Mgr l'archevêque O'Brien et sous l'habile direction des RR. PP. Eudistes sera le phare des Acadiens de la Baie Ste Marie, du Cap Sable, et du Cap Breton. La

bâtiment sera parachevé pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

M. L'ABBE GAY.

M. l'abbé J. M. Gay, qui desservait Ste Marie et Saunierville, depuis treize ans, a quitté définitivement la cure de ces paroisses, jeudi, 9 du courant, pour aller passer l'hiver à l'archevêché de Halifax, en attendant que Mgr l'archevêque O'Brien lui assigne une autre paroisse.

M. l'abbé Gay était universellement aimé de ses paroissiens. Aussi son départ les afflige-t-ils beaucoup. Cependant ils apprécient son amour pour eux et ils savent qu'en les quittant leur ancien pasteur agit ainsi pour leur plus grand bien.

Lorsqu'il vint prendre la direction de la paroisse de Ste Marie jamais depuis la mort du regretté abbé Sigogne, en novembre 1844, il n'y avait eu de prêtre français à la Pointe de l'Église.

M. l'abbé Gay a beaucoup fait pour le troupeau confié à ses soins. En arrivant à Ste Marie il enraya en peu de temps le fléau de l'ivrognerie parmi ses paroissiens, et fit disparaître les buvettes.

A son arrivée à la Baie Ste Marie il n'y avait pas d'église à Saunierville. Aujourd'hui on en compte une magnifique et un joli presbytère. C'est encore l'œuvre de M. l'abbé Gay.

M. l'abbé Gay est originaire de Savoie et passa en Acadie à la demande de feu Mgr l'archevêque Walsh, en 1855. Il n'était que sous-diacre alors. Il fut ordonné prêtre par Mgr Walsh, et en 1856 il est envoyé à la desserte du Ruisseau et de St-Michel, comté de Yarmouth, où il passa une année.

De 1859 à 1867 il prend de nouveau la charge de la paroisse de St-Michel où il fit construire une église et un presbytère. Envoyé ensuite à Memoudieville, il y resta jusqu'à ce qu'il fut nommé curé de Ste Marie il y a trois ans passés.

C'est le Révérend Père Blanche, le supérieur de l'Ordre des Eudistes à la Pointe-de-l'Église qui lui succède à la cure de Ste Marie et de Saunierville.

L'ASSEMBLÉE DE JEUDI DERNIER

L'assemblée convoquée au palais de justice de Clare, jeudi soir 9 du courant, pour prendre des mesures pour la construction du futur collège Sigogne à la Pointe-de-l'Église, a été un véritable succès. Il y avait un nombre assez considérable des principaux habitants des Grosses-Croques, Pointe-de-l'Église, Petit Ruisseau, Comeniville, Saunierville et de la Rivière de Meteghan. Les RR. PP. Blanche et Morin, de la Pointe-de-l'Église, et M. l'abbé A. B. Parker, curé de St-Bernard, y assistaient.

Sur les huit heures M. F. X. Van-tour appelle l'assemblée à l'ordre et M. A. M. Comenau est nommé au fauteuil et M. P. P. Gaudet prie d'agir en qualité de secrétaire.

Après quelques mots d'explication sur le but de l'assemblée de la part du président, M. A. H. Comenau, M. P. P., lit l'adresse de bienvenue soumise aux Révérends Pères Eudistes au nom des habitants de la Baie Ste Marie.

Aux RR. PP. Blanche et Morin, de la Congrégation des Eudistes

Révérends Pères,

Permettez-nous, Acadiens de Clare, de profiter de l'occasion de cette première réunion publique, depuis votre arrivée au milieu de nous, pour vous souhaiter dans notre simple langage, une cordiale bienvenue.

Oui, Révérends Pères, vous n'avez pas reculé devant les sacrifices qu'il vous a fallu faire en vous séparant d'êtres chéris, en disant un éternel adieu, peut-être à un père à une mère, à des frères, à des sœurs; et même un beau pays qui vous a vus naître.

Vous avez certain droit à notre sympathie et à notre reconnaissance, vous qui avez bien voulu affronter les dangers d'un si long voyage, dans le seul but de venir répandre, au milieu de nous, la semence d'une éducation chrétienne, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Vous arrivés en ce pays, Révérends Pères, en une année bien vite à tout notre population, et elle est considérée comme l'aurore et le préluce d'une ère nouvelle.

Nul doute que sous votre habile direction les travaux de la construction de notre futur collège seront poussés avec activité, et avant longtemps nous aurons le bonheur de voir l'œuvre, qui a été si bien commencée par le Rev. Père Parker, couronnée de succès.

Nous demeurons tous avec la plus haute considération,

Vos très humbles,

A. H. Comenau, M. P. P., Raymond C. Comenau, Marcel L. Deveau, Charles Z. Robichaud, Edouard U. Donnet, Ambroise M. Melanson, Louis C. Robichaud, Les O. Bourque, François G. J. Comenau, A. M. Comenau, Marcel Donnet, Michel Cotman, Ambroise Bourneuf, Ben. Donnet, Ed. M. Bellevue, Louis A. Melanson, Jean B. Bellevue, Wm. LeBlanc, Jean H. Thibodeau, Jean Thibodeau, Joseph Donnet, Joseph Gaudet, Augustin A. Comenau, Ambroise A. Comenau, Donosthe Dugas, Ambroise Thériault, François Thimothe, Charles Doucet, Jean LeBlanc, Aug. Melanson, Isaac LeBlanc, Pierre P. Bourneuf, Jean H. Saunier, Etienne Comenau, Pierre C. Thibodeau, Jean P. Robichaud, Grégoire Saunier, Joseph D'Entremont, O. A. Sonie, Jean Comenau, Germain LeBlanc, Jean Thibodeau, Joseph Donnet, Sifrid Comenau, F. X. Vautour, Charles Thériault, Mandé Thibodeau, Louis Donnet, Charles Comenau, Charles P. Comenau, François Thimothe, Blaise Doucet, Louis P. Comenau, Appie P. Comenau, François Saunier, V. A. Landry, P. P. Gaudet.

Le Rev. Père Blanche se lève tout ému et remercie bien chaleureusement les habitants de la ville française de leur adresse de bienvenue. Il dit que c'est pour son confrère et lui une véritable consolation de constater l'union qui règne parmi les Acadiens de la Baie Ste Marie. Lorsque leur supérieur leur ordonne de quitter la France pour venir en Acadie, ils partent vers un pays qui leur était inconnu mais aujourd'hui ils sont consolés d'y trouver une seconde France. Il parla ensuite de l'œuvre du collège qui avait pour but de donner aux Acadiens de la Nouvelle-Écosse une éducation forte et chrétienne.

La réponse du Père Blanche fut vivement applaudie.

Une autre adresse devait être présentée par M. F. X. Vautour à M. l'abbé J. M. Gay, de la part des paroissiens de Ste Marie et de Saunier-

ville, à l'occasion de son départ pour Halifax. Mais ce saint prêtre était parti soudainement le même jour pour se rendre à Pubnico afin, croyons-nous, d'éviter toute démonstration publique en sa faveur, et ses anciens paroissiens en furent fort attristés. Voici l'adresse qui lui fut adressée:

An Rev. J. M. Gay, curé de Ste Marie et de Saunierville

Bien-aimé Pasteur,

Vos anciens paroissiens de Ste Marie et de Saunierville seraient bien ingrats s'ils ne vous témoignaient ouvertement, à l'occasion de votre départ d'un milieu d'eux, leur attachement, leur estime et leur reconnaissance pour le bien tant spirituel que temporel que vous avez fait pour eux pendant les treize années que vous avez exercé votre saint ministère parmi nous.

Votre dévouement, post vos ossibus ne s'est jamais démenti. Toujours prêt à vous rendre à toute heure du jour et de la nuit auprès du chevet du mourant pour lui donner les consolations de votre saint ministère, vous n'avez pas, non plus, ménagé vos peines pour notre avancement spirituel et temporel.

C'est grâce à votre zèle et à votre persévérance, nous comptons aujourd'hui dans la ville française, la magnifique église de Saunierville, avec son joli presbytère. Ce monument redira aux générations futures qu'un second abbé Sigogne a vécu à la Baie Ste Marie, et que son œuvre n'est pas coupée par son peuple digne il était autant aimé qu'il lui était dévoué.

L'éducation du troupeau confié à vos soins a été une large part de vos préoccupations. A divers reprises vous n'avez pas craint d'exposer à votre supérieur ecclésiastique la nécessité d'avoir un collège français à la Baie Ste Marie pour l'éducation de la jeunesse acadienne. Votre noble patriotisme a été votre soutien. L'Éminent archevêque de Halifax, Mgr O'Brien, vient de nous envoyer les RR. PP. Eudistes pour fonder une maison d'éducation parmi nous, et vous démentir pas, puisque vous abandonnez volontairement votre paroisse afin de mieux faire réussir la cause de l'éducation française. Merci mille fois merci pour cet acte d'abnégation, et d'amour à notre égard.

Il est toujours pénible de se séparer d'un pasteur bien-aimé qui nous a servi de père, d'ami et de bienfaiteur, aussi emportez-vous nos vœux les plus sincères pour que le Tout-Puissant vous conserve encore longtemps sur cette terre, qu'il vous accorde une bonne santé, et qu'enfin quand nous vous aurons perdus, il vous donne la récompense promise à ses fidèles serviteurs. Ste Marie, N. E. 9 oct. 1890.

Cette adresse portait la signature d'un très grand nombre des paroissiens de Ste Marie et de Saunierville.

Le Rev. Père Blanche exhiba ensuite le plan du bâtiment du futur collège et l'expliqua. Le collège aura 110 pieds de longueur sur 45 de largeur, avec un sous-sol, un rez de chaussée, un étage et des mansardes. Il sera construit en bois. Il faudra creuser une excavation de cinq pieds de profondeur pour le sous-sol et faire un mur en pierre d'une hauteur de dix pieds, sur le quel on élèvera la charpente en bois.

Après cette explication du plan on proposa à l'assemblée s'il faut donner la construction du bâtiment par contrat ou choisir un maître charpentier pour en diriger les travaux. On décida unanimement de choisir un maître charpentier.

Un comité composé de M. l'abbé Parker, de St-Bernard, et de MM. Jean B. Bellevue, de Ste Marie, et François G. Comenau, de Saunierville, est nommé pour choisir et engager un maître charpentier.

L'assemblée décida ensuite que le bois de la charpente soit fourni par les habitants et on nomme un comité pour voir à ce que les habitants de chaque arrondissement respectif fournissent chacun sa part de bois. Le maître charpentier donnera à chacun des membres de ce comité un état, de la quantité et du nombre de pièces de bois que son arrondissement devra fournir.

La juridiction de chaque membre de ce comité ne s'étend que pour le district ou section d'école dans lequel il habite. Ce comité se compose des messieurs suivants:

Marin Bellevue, pour St-Bernard; Luc LeBlanc, pour Ohio; Louis Amiraux, pour le Bas de la Rivière; Raymond Melançon, pour Corberie; Charles A. Melançon, Grosses Croques; Jean B. Bellevue, Pointe-de-l'Église.

Charles A. LeBlanc, Comenauville; Henri LeBlanc, Concession; Joseph Ré Comenau, S. Concession; Vincent T. Saunier, Saunierville; Jean L. Comenau, Saunierville Centre; Maximin L. Comenau, Station de Saunierville; Ferdinand Saunier, St-Déoni; Étienne Comenau, Rivière Meteghan Sud; Henri M. Robicheau, Meteghan; Paul V. Comenau, St-Martin.

Il est ensuite proposé et unanimement adopté que MM. Louis A. Melançon, Ambroise H. Comenau, M. P. P., et Jean C. Comenau soient nommés pour choisir et engager un maître maçon, pour diriger les travaux de la maçonnerie.

On décide également de commencer à creuser les fondations, lundi le 13 du courant, et à cette fin un comité est nommé pour envoyer de chaque village des hommes avec bœufs, charettes, piques, pelles, etc., pour travailler aux excavations, et casser les pierres. Ce comité se compose des personnes suivantes:

Benjamin Melançon, Grosses Croques; Jean Bte Thibodeau, Pointe-de-l'Église; Volucien C. LeBlanc, Comenauville; Cyrille P. LeBlanc, Concession; Jean Thos. Saunier, Saunierville; Marin Bellevue, St-Bernard.

Chaque dimanche les Pères Eudistes et M. l'abbé Parker, annoncent au prône aux églises de Ste Marie, Saunierville et St-Bernard, le jour que chaque village devra aller travailler au creusement des fondations.

Une souscription est ensuite prise par M. l'abbé Parker parmi les assistants pour fournir le bois de la charpente du futur collège. La souscription s'est montée à 20,000 pieds. C'est un beau commencement qui doit encourager ceux qui n'ont pas pu assister à cette assemblée à y souscrire généralement.

L'ordre le plus parfait a régné dans toutes les délibérations.

Nous avons une cure prompte et positive contre le Catarrhe, la Diphtérie, les chancres à la bouche, et le mal de tête, et c'est le SHILOH'S CATARRHIC REMEDY. Injecteur nasal gratis avec chaque bouteille. Served-vous-en si vous voulez la santé et la bonne haleine. Prix 50cts. En vente chez C. Burrill & Co, Weymouth, et chez tous les pharmaciens.

Encourageons ces travailleurs patriotes qui mettent au jour par des

UNE NOUVELLE ŒUVRE DE M. N. E. DIONNE L'AUTEUR DE "LA VIE DE JACQUES CARTIER"

"Le Séminaire de Notre Dame des Anges"—tel est le titre du dernier ouvrage de monsieur N. E. Dionne qui nous livre tout appris à connaître par son œuvre toute d'érudition, Jacques Cartier. Ce monsieur est un chercheur infatigable; c'est connu; il a le don de jeter la lumière sur les faits les plus obscurs, et moi qui suis avec intérêt tout ce qui tombe de sa plume d'érudit, je m'empresse d'en donner connaissance au public des provinces maritimes. Monsieur Dionne, comme l'honorable juge Routhier, m'honore de son amitié; pas une œuvre ne paraît de ses deux écrivains sans qu'elle me soit expédiée avec l'hommage des auteurs. Cela m'a mené de bien des mesquineries, et de traverseries de mauvais aloi, effort de l'appui d'hommes bien pensant, je vais mon chemin comme si rien n'était. Dieu saura atteindre de son bras tout puissant les traits qui travaillent en sous-mains, et leur œuvre d'iniquité passera sans éblouir ceux de leurs auteurs. Mais étudions un peu l'œuvre de notre ami le Dr. Dionne.

Le nom de "Notre Dame des Anges" avait été donné par les Jésuites à leur première résidence à proximité de Québec, et cette résidence, ayant été changée plus tard en convent ou monastère, elle devint le "Séminaire de Notre Dame des Anges" de Québec.

Ce nom réveille dans l'âme bien des souvenirs. On se sent entraîné vers le passé—à cette période de formation de notre pays—à l'état d'embryon, commençant à vivre d'une vie pénible et laborieuse. On voit le Cap Diamant couvert de bois séculaires; sur la petite rivière Lairet donne une note de vie dans tout cet ensemble paisible. Dans le lointain, quelques cabanes de colons—et se détachant plus vaste, plus imposant, sur le fond des coteaux—le Séminaire des Jésuites. Il était bâti au confluent de la rivière St. Charles et du ruisseau Lairet, là où Cartier avait érigé un petit fort en 1535.

Avant de commencer les travaux préparatoires, les Jésuites voulurent prendre solennellement possession du terrain par une cérémonie religieuse, puis chacun voulut avoir l'honneur de mettre le premier, la main à l'œuvre. On jeta les arbres à terre, on creusa les fondations, on remua la terre, déplaça les roches, et le lendemain l'ouvrage commençait sérieusement. C'était en 1625, l'année de l'arrivée des Jésuites au Canada, que ces travaux se faisaient sous la direction du Père Massé et un Père de Brebeuf.

Le 6 Avril 1626—les Jésuites prenaient possession de leur nouvelle demeure—"de leur cabane" comme disait le Père Lalonde. C'est alors que le Duc de Ventadour leur fait une concession d'une lieue de front sur quatre de profondeur entre la rivière de Beauport et le ruisseau St. Michel. Assistés ces bons Pères, domant l'exemple de courage et de patriotisme, se mirent à défricher les terres pour donner plus d'essor à l'agriculture.

C'est le malheur de nos premiers colons de ne pas s'adonner aux travaux de la terre dès leur arrivée au pays. Le commerce avec les sauvages ne les enrichit pas et le Canada fut retardé dans ses progrès.

Honneur donc aux Jésuites d'avoir les premiers donné le signal de la grande œuvre du défrichement. Aussi Champlain ne manqua pas de les combler de louanges dans le récit de ses voyages.

Mais le terre ne devait pas reconnaître tous leurs soucis. Ils n'étaient pas venus au pays uniquement pour y défricher les terres, se créer de grasses prébendes et entasser des richesses de tout genre. Les âmes à sauver, l'évangile à faire connaître, les peuplades à civiliser, l'idolâtrie à combattre, voilà le rôle qu'ils étaient appelés à jouer au Canada et on sait combien vaillamment ils s'acquittèrent de leur tâche.

Le séminaire, comme ceux qui l'avaient érigé, eut ses bonnes et ses mauvaises fortunes. Presqu'en ruine, en 1632, lors du retour des Pères Jésuites rentrés en France après la prise de Québec par les Kerk, il fut réparé tant bien que mal et la vie et l'animation reparurent au séminaire et sur la ferme de Notre Dame des Anges. L'activité y devint plus intense encore lorsque le Père Lejeune ouvrit son école pour les sauvages.

Il eut beaucoup de misère—tout d'abord—à cause des parents qui se séparèrent difficilement de leurs enfants; mais par la persuasion et les bonnes paroles, tout obstacle fut levé et l'on compta bientôt à la classe bon nombre de petits "peaux-rouges" désireux de s'instruire.

En toute chose—c'est le premier pas qui est difficile à faire. Malgré la mort des premiers élèves sauvages au séminaire des Jésuites, le nombre ne fit qu'augmenter et les Jésuites heureux—comprirent quel bien immense pouvaient faire ces jeunes intelligences une fois rendues à leurs parents—à leur tribu, au point de vue de la religion et de la civilisation chrétienne. Cela leur donna du courage et ils mirent tous leurs soins à continuer l'œuvre commencée. Mais le séminaire de Notre Dame des Anges—devait finir, fermer ses portes et ne rester plus qu'un état de souvenir.

"Qu'importe!" eut le temps de faire assez de bien pour que le résultat s'en fit sentir plusieurs années même après sa fermeture.

L'idée qui avait présidé à sa fondation était géniale, digne et méritait de porter les fruits qu'elle a portés; car les jeunes sauvages—qui y avaient puisé une foi solide, gardèrent toute leur vie la trace des bonnes leçons qui leur avaient été données au séminaire par les Pères Jésuites et leur bon exemple. En dépit de plusieurs et contraires à la conversion d'un bon nombre. Le séminaire n'eût-il produit que ces bons résultats qu'il aurait bien mérité d'avoir les années et un historien comme M. Dionne pour dire ses hauts faits. Nous devons savoir gré à l'auteur de la "Vie de Jacques Cartier" d'exhumer des vieux documents pour la retenir, l'histoire des premières années de la colonie. Il y a tant à glaner dans ce champ vaste de notre histoire qu'il y a de la place pour tous ceux qui veulent se donner la peine d'y moissonner consciencieusement, comme le fait le Dr Dionne de Québec.

Encourageons ces travailleurs patriotes qui mettent au jour par des

études laborieuses, les parties les plus obscures de nos annales politiques et religieuses! Que le gouvernement, par l'entremise de son Secrétaire Provincial et du surintendant de de l'Instruction Publique, vienne en aide à ces pêcheurs fidèles qui se donnent de la peine pour doter à notre histoire comme à notre littérature, une place marquée qui nous fasse honneur.

CHARLES A. GAUVREAU, Mars 1890.

QUE LE PRINTEMPS NOUS LE RAMENE

Il s'en va. Le cher petit oiseau! Le soleil avec lequel il se levait ne réchauffe plus son nid; il s'en va. Pauvre petit être ailé, petit chanteur incompris, il fuit dans l'espace; il est peut-être déjà plein de gaieté, sous un ciel nouveau. D'autres habitants étonnés peut-être le petit oiseau chantant, soupire.

Les chants du petit oiseau, quel est le suave mélodie! Les soupirs quels soupirs peuvent leur être comparés! Ici, le vent seul bruit dans les branches des arbres où il domine ses concerts. Plus de sons timides, hardis, graves, solennels, doux, plaintifs, rêveurs, gras, tristes, sur ce théâtre mobile du héros de l'air et du chanteur des arbres. Le petit oiseau est parti, parti pour d'autres lieux. Mais aux petits oiseaux Dieu donne la patrie; le musicien aux ailes nuancées reviendra.

La neige va bientôt blanchir la cime brunie des falaises, l'épave gigantesque des monts. Pendant ce temps, nous entendons les grincements de l'acier sur la neige, la voix sinistre des tempêtes, le bruit des vagues creuses se brisant sur les grèves, mais le soleil de ce pays se lève, son hymne sous un ciel plus doux.

Le petit oiseau de nos amis sous tous les coins de la voûte céleste. Au commencement de ce siècle, ne pouvant contempler de la société que la figure rayonnante d'une jeune fille qui venait lui jeter quelques roses sous la fenêtre de sa prison, un prisonnier d'état parlait souvent à un de ces charmants petits êtres. Du fond de cette thébaïde des reclus de la société italienne, le pauvre milanais regardait les petits oiseaux, et leur disait: "Chantez, chantez petits oiseaux, chantez pendant que vous êtes libres encore; chantez les printemps et les amours." Je ne sais si les musiciens de l'air ont une âme capable de comprendre et d'aimer, mais comme s'ils pouvaient lire au fond du cœur du milanais, ils chantaient pour Alexandre Andryane.

J. A. A. CULLIX, Digby, N.-E. 8 oct. 1890.

APPRECIATION DE NOS CONFRÈRES "L'Évangéline Illustrée."

Pour être en retard de quelques semaines, "L'Évangéline Illustrée", journal commémoratif de la 3e convention générale des Acadiens, n'en sera pas moins bien accueillie du public. C'est une jolie brochure de 32 grandes pages, imprimée sur beau papier fort selon toutes les règles de l'art typographique. Cette publication, préparée par le Rév. Ph. F. Bourgeois, et éditée par M. V. A. Landry, fait honneur à l'un et à l'autre. Hélas! nous n'en faisons connaître le contenu.

On le voit, les gravures sont nombreuses et elles sont bien réussies. Nos meilleures plumes ont contribué à la partie littéraire, et nous félicitons ceux qui de droit sur l'exécution de cet agréable souvenir de la grande réunion de la Pointe de l'Église.

On peut se procurer cette brochure moyennant la modique somme de vingt-cinq centimes. Elle devrait se trouver au foyer de toutes nos familles.—Le Monteur.

Le numéro convention le l'Évangéline répond à l'attente et au désir de tous les lecteurs. Sous le rapport typographique comme sous le rapport littéraire, c'est un beau succès; il fait honneur à la presse acadienne.

Nous félicitons cordialement le jeune prêtre acadien qui l'a préparé, et M. V. A. Landry, qui en a soigné l'impression.

Leur travail patriotique recevra l'attention et la rémunération qu'il mérite? Nous l'espérons.

Il faut encourager les efforts de ce genre. C'est un premier essai, et à ce titre, n'est-il que celui-là, il faudrait l'accueillir avec empressement et montrer d'une manière paternelle que nous, Acadiens, nous savons apprécier de tels efforts.

Tous les Acadiens devraient donc se hâter de se procurer un exemplaire de cette superbe édition de l'Évangéline, beau et durable souvenir de la troisième convention des Acadiens. C'est un album que chaque famille acadienne devrait se faire honneur de posséder. Le prix: 25 centimes—c'est une bagatelle.

Ce journal commémoratif de notre troisième convention contient plusieurs articles très intéressants dus à quelques uns des meilleurs plumes acadiennes et canadiennes. En outre, il y a un bon nombre de photographies, portraits des évêques des provinces maritimes, et de quelques uns des hommes les plus en vogue parmi nous, avec une notice biographique sous chaque portrait. Le tout est orné de fleurs de littérature cueillies de partout.—Le Courrier des P. M.

AH! QUELLE TOUX.—Prêtez attention à l'avant-coureur, peut-être, de l'approche de cette maladie terrible, la consommation. Demandez-vous si pour l'amour d'une économie de 50cts vous devez courir le risque et en rien faire. Nous savons par expérience que la Shiloh's Cure guérira votre toux. Ça ne manque jamais. Voilà pourquoi il en a été vendu plus d'un million de bouteilles l'an dernier. Elle soulage instantanément le Croup et la Coqueluche. Mères, ne vous en passez pas. Pour mal de reins, de côté et d'estomac, employez les emplâtres pures de Shiloh. En vente chez C. Burrill & Co, Weymouth, et chez tous les pharmaciens.

La mauvaise haleine, les maux de tête pesants et oppressifs, et les sensations de fatigue sont le résultat du catarrhe. Pourquoi souffrir quand le baume nasal peut donner une guérison certaine? Essayez-le. En vente chez tous les marchands.

Encourageons ces travailleurs patriotes qui mettent au jour par des

International S. S. Co.

POUR BOSTON DIRECT.

Passage à prix réduits. Steamers à roues à palettes.

A partir de Mardi, 6 Mai, le Steamer favori "NEW BRUNSWICK" nouvellement réparé et pourvu des meilleures accommodations laissent Annapolis et Digby pour Boston direct tous les Mardis et Vendredis, à 11 h. m., et au retour laissera Boston tous les Lundis et Jeudis matin.

LIGNE DE ST. JEAN.

A partir de Lundi, 5 Mai, un des vapeurs palais laissera St. Jean pour Boston, via Eastport et Portland tous les Lundis, Mercredis et Vendredis matin à 7.25 heures (standard time), au retour laissera Boston ces mêmes jours.

Pour les billets de passage et informations adressez vous à l'agent de billets le plus proche.

H. B. SHORT, Agent, DIGBY, N. S.

Agrandissement de Commerce.

AMEUBLEMENTS. PEINTURE. PAPIER DE TAPISSERIE.

Afin de mieux répondre aux besoins des affaires, et aussi, en vue de pouvoir donner une plus prompt attention aux ordres des personnes de Weymouth, des environs, et des autres villes du comté, une société a été formée sous le nom de

BURKE & COMEAU

La ligne des Ameublements et le département de peinture ont été grandement complétés, avec une foule de

NOUVELLES MARCHANDISES.

Ces deux départements feront notre future spécialité et cela dans toutes leurs branches.

T. F. Burke a charge de la Branche de Weymouth Bridge. Frank E. Comeau s'occupe de la Branche de Saunierville.

Les ordres reçus à ces deux endroits seront promptement exécutés et nous garantissons



L'ENFANT

Lorsque l'enfant parait le cercle de famille Applaudit à grande voix. Son doux regard qui brille...

IV

La sacrifice, si pénible et si méritoire, auquel M. de Vaudricourt s'était brusquement déterminé...

Quelques fois nous parlons, en remuant la langue, de patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme...

Le matin, quand l'homme dort, quand l'esprit s'éveille, l'âme se réveille...

Car vos beaux yeux sont pleins de douceur infinie, Car vos petites mains joyeuses et blanches...

Vous êtes parvenue à la colonne de l'arche, Vos pieds tendres et purs n'ont point l'âge...

Il est si beau, l'enfant, avec son beau sourire, Sa douce bouche, sa voix qui veut tout dire...

Seigneur ! préservez-moi, préservez ceux que j'aime, Frères, parents, amis, et mes ennemis...

—Quoi ! mon enfant ? que voulez-vous ? —Je ne peux plus ! je ne peux plus !...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Pardieu, Monsieur, dit l'étranger avec beaucoup de calme, ce livre est venu mourir dans vos taillis ; mais je l'ai tiré en plaine, et je crois qu'il m'appartient.

Le comte de Vaudricourt ne répondit pas sur-le-champ à cette sommation, étant partagé entre l'indignation et la surprise ; le personnage qu'il avait sous les yeux était une femme d'une vingtaine d'années et d'une grande beauté ; elle portait un costume de chasse fort simple, une sorte de blouse courte en étoffe de laine brune, avec de larges braies pareillement, des jambières en cuir fauve et un léger chapeau tyrolien.

—Mon Dieu, Madame, dit enfin Bernard, en principe, la question pourrait être douteuse ; mais, dès qu'elle est posée par vous, elle est tranchée... Voici votre livre.

—Au même instant, le chien de Bernard, qui s'était arrêté sur le talus pour jurer du coup, dit simplement, de sa voix grave et musicale : —Raté !

—Puis elle enjamba légèrement le fossé et s'éloigna. Le comte de Vaudricourt la suivit d'un oeil farouche jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans le chemin, murmura entre ses dents : —Qu'est-ce que c'est que cette farceuse-là ? et se mit à recharger son fusil, après quoi il continua sa tournée, le front pensif. Au bout de quelques minutes, il rencontra un de ses gardes et engagea avec lui ce dialogue : —Couvrez-vous donc, Lebatoux ; couvrez-vous. Dites-moi donc, Lebatoux, qu'est-ce que c'est qu'une dame, habillée en garçon, qui chasse là dans les environs, qui vient de me tuer tranquillement un de mes lièvres entre les jambes et il en enflamme de venir me le réclamer par-dessus le muraille ?

—Ah ! monsieur le comte, dit Lebatoux avec un sourire triste, qu'on tait les vieux soldats, ça doit être la demoiselle de La Saulaye, mademoiselle Sabine, quoi ? —Ah ! c'est une demoiselle ! reprit le comte. —Excusez-moi ! Alors, c'est la personne qui habite La Saulaye avec ce vieux savant, ce vieux médecin ?

—Il n'est pas si vieux ! dit le garde. Mais il est toujours dans ses livres, lui, il n'est pas chasseur. Quant à la demoiselle, ah ! dame, quand elle s'y met, elle ne connaît plus ni tien ni mien. C'est comme toutes les femmes, ça ne raisonne pas. Elle est toujours à rêder sur vos limites, et elle ne se gêne pas pour suivre son gibier, non plus qu'une mort ou vive, sur votre propriété !

—Et vous me dites ça tranquillement, Lebatoux ! Mais c'est intolérable ! Il faut lui dresser procès-verbal, quand vous la prenez ?

—Dame ! si monsieur le comte le demande, on le fera, naturellement. Seulement, ce genre de La Saulaye, monsieur le comte, sait bien que ce sont des gens qu'on n'hâterait pas à molester.

—Pourquoi ça ? Est-ce que ce sont des sorciers ? —Non, monsieur le comte, et si ce n'était cette malice de braconnage qui tient mademoiselle Sabine, on pourrait dire que c'est des bonnes gens qui font du bien dans le pays.

—Oui, oui, c'est possible ! Mais, avec tout cela, qu'elle n'y revienne pas, mademoiselle Sabine ! Bonjour, Buteux, bonjour ! et pas de faiblesse, Buteux !

—Et M. de Vaudricourt poursuivait sa route en hochant la tête d'un air mécontent. Mais, au bout de quelques pas, sa colère avait fait place à des pensées plus douces, comme le prouvait cette observation qu'il s'adressait à lui-même : —Elle est superbe, du reste, cette fille... Rudement insolente, mais rudement bien bâtie !

Pendant le déjeuner, il raconta gaiement à sa femme et à ses hôtes son aventure peu glorieuse avec la demoiselle de La Saulaye. —La Saulaye ! dit Alicette. N'est-ce pas cette habitation traditionnelle qu'on voit à gauche, sur le chemin des Corniers, avec de grands saules qui retombent sur une pièce d'eau toute noire ?

—Parfaitement, dit Bernard. Nous l'avons remarquée ensemble. C'est une espèce de maison anglaise qui a l'air un peu sinistre en effet, à cause de ces grands saules, et qui est-ce qui demeure là, décidément ?

—Remède de SHILOH CONTRE LE CATARRHE.—Shiloh's Catarrh Remedy, cure merveilleuse contre le catarrhe, la dysurie, la chancro à la bouche, mal de tête. Un ingénieur injecteur nasal accompagne chaque bouteille pour traiter comme il faut sans autre frais ces maladies. Prix 50 cts. En vente chez C. Burrill & Co. Weymouth, et chez tous les pharmaciens.

Un remède spécial pour l'indigestion ou le dyspepsie sans n'importe quelle forme, est King's Dyspepsia Cure, la seule préparation, de ce genre sur le marché. Guérison certaine ou argent retourné. Un pliastro le paquet. Un échantillon sera envoyé à toute adresse sur réception d'un timbre de 3 cts. Seuls propriétaires King's Dyspepsia Cure Co., New Glasgow, Nova Scotia.

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Pardieu, Monsieur, dit l'étranger avec beaucoup de calme, ce livre est venu mourir dans vos taillis ; mais je l'ai tiré en plaine, et je crois qu'il m'appartient.

Le comte de Vaudricourt ne répondit pas sur-le-champ à cette sommation, étant partagé entre l'indignation et la surprise ; le personnage qu'il avait sous les yeux était une femme d'une vingtaine d'années et d'une grande beauté ; elle portait un costume de chasse fort simple, une sorte de blouse courte en étoffe de laine brune, avec de larges braies pareillement, des jambières en cuir fauve et un léger chapeau tyrolien.

—Mon Dieu, Madame, dit enfin Bernard, en principe, la question pourrait être douteuse ; mais, dès qu'elle est posée par vous, elle est tranchée... Voici votre livre.

—Au même instant, le chien de Bernard, qui s'était arrêté sur le talus pour jurer du coup, dit simplement, de sa voix grave et musicale : —Raté !

—Puis elle enjamba légèrement le fossé et s'éloigna. Le comte de Vaudricourt la suivit d'un oeil farouche jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans le chemin, murmura entre ses dents : —Qu'est-ce que c'est que cette farceuse-là ? et se mit à recharger son fusil, après quoi il continua sa tournée, le front pensif. Au bout de quelques minutes, il rencontra un de ses gardes et engagea avec lui ce dialogue : —Couvrez-vous donc, Lebatoux ; couvrez-vous. Dites-moi donc, Lebatoux, qu'est-ce que c'est qu'une dame, habillée en garçon, qui chasse là dans les environs, qui vient de me tuer tranquillement un de mes lièvres entre les jambes et il en enflamme de venir me le réclamer par-dessus le muraille ?

—Ah ! monsieur le comte, dit Lebatoux avec un sourire triste, qu'on tait les vieux soldats, ça doit être la demoiselle de La Saulaye, mademoiselle Sabine, quoi ? —Ah ! c'est une demoiselle ! reprit le comte. —Excusez-moi ! Alors, c'est la personne qui habite La Saulaye avec ce vieux savant, ce vieux médecin ?

—Il n'est pas si vieux ! dit le garde. Mais il est toujours dans ses livres, lui, il n'est pas chasseur. Quant à la demoiselle, ah ! dame, quand elle s'y met, elle ne connaît plus ni tien ni mien. C'est comme toutes les femmes, ça ne raisonne pas. Elle est toujours à rêder sur vos limites, et elle ne se gêne pas pour suivre son gibier, non plus qu'une mort ou vive, sur votre propriété !

—Et vous me dites ça tranquillement, Lebatoux ! Mais c'est intolérable ! Il faut lui dresser procès-verbal, quand vous la prenez ?

—Dame ! si monsieur le comte le demande, on le fera, naturellement. Seulement, ce genre de La Saulaye, monsieur le comte, sait bien que ce sont des gens qu'on n'hâterait pas à molester.

—Pourquoi ça ? Est-ce que ce sont des sorciers ? —Non, monsieur le comte, et si ce n'était cette malice de braconnage qui tient mademoiselle Sabine, on pourrait dire que c'est des bonnes gens qui font du bien dans le pays.

—Oui, oui, c'est possible ! Mais, avec tout cela, qu'elle n'y revienne pas, mademoiselle Sabine ! Bonjour, Buteux, bonjour ! et pas de faiblesse, Buteux !

—Et M. de Vaudricourt poursuivait sa route en hochant la tête d'un air mécontent. Mais, au bout de quelques pas, sa colère avait fait place à des pensées plus douces, comme le prouvait cette observation qu'il s'adressait à lui-même : —Elle est superbe, du reste, cette fille... Rudement insolente, mais rudement bien bâtie !

Pendant le déjeuner, il raconta gaiement à sa femme et à ses hôtes son aventure peu glorieuse avec la demoiselle de La Saulaye. —La Saulaye ! dit Alicette. N'est-ce pas cette habitation traditionnelle qu'on voit à gauche, sur le chemin des Corniers, avec de grands saules qui retombent sur une pièce d'eau toute noire ?

—Parfaitement, dit Bernard. Nous l'avons remarquée ensemble. C'est une espèce de maison anglaise qui a l'air un peu sinistre en effet, à cause de ces grands saules, et qui est-ce qui demeure là, décidément ?

—Remède de SHILOH CONTRE LE CATARRHE.—Shiloh's Catarrh Remedy, cure merveilleuse contre le catarrhe, la dysurie, la chancro à la bouche, mal de tête. Un ingénieur injecteur nasal accompagne chaque bouteille pour traiter comme il faut sans autre frais ces maladies. Prix 50 cts. En vente chez C. Burrill & Co. Weymouth, et chez tous les pharmaciens.

Un remède spécial pour l'indigestion ou le dyspepsie sans n'importe quelle forme, est King's Dyspepsia Cure, la seule préparation, de ce genre sur le marché. Guérison certaine ou argent retourné. Un pliastro le paquet. Un échantillon sera envoyé à toute adresse sur réception d'un timbre de 3 cts. Seuls propriétaires King's Dyspepsia Cure Co., New Glasgow, Nova Scotia.

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

—Alicette, je ne veux pas vous séparer de votre enfant. Bien que, suivant moi, vous vous exagériez les dangers...

Piules Purgative de Parsons. FONT UN RICHE SANG NOUVEAU. Changeant complètement le sang tout le système os trois mois. En prenant une Piule chaque soir pendant 15 semaines, on recouvre la santé si cela est possible.

DIPHTHERIE. CROUP, ASTHME, BRONCHITE, NEURALGIE, RIUMATISME, LE LEMMENT ANODIN DE JOHNSON. Ce remède agit sur les membranes muqueuses et détruit les germes.

FAIT PONDRE LES POULES. Le LEMMENT ANODIN DE JOHNSON. Ce remède agit sur les membranes muqueuses et détruit les germes.

ORGUES ! PIANOS ! LE GRAND ENTREPOT DE Musique Instrumentale des Provinces Maritimes.

KNABE : CHICKERING : Le seul agent pour deux grands pianos de l'Amérique et l'Univers.

ORGUES Par les très grands Maîtres Mason & Hamlin, Bell et LE DOMINION. Le grand magasin de musique.

LOTTERIE CLASSE D NATIONALE ! Le 40ème tirage mensuel aura lieu. Mercredi, 19 Nov 1890.

NOMENCLATEURS DES LOTS. 1 Immeuble de \$5,000.00 à \$5,000.00. 1 do de \$2,000.00 à \$2,000.00.

COUT DU BILLET, \$1.00. Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage.

STEAMERS. 1890. 1890. YARMOUTH S. S. CO. LIMITED. La Ligne la plus courte et la meilleure entre la Nouvelle-Ecosse et Boston.

Cie de Paquebots à Vapeur DE ANNAPOLIS. LE STEAMER EVANGELINE. Fait le trajet quotidien entre DIGBY et AN APOLIS.

WEYMOUTH Tailoring Establishment. GRANDS MARCHÉS CHEZ E. P. COMEAU TAILLEUR.

"MELTONS" de différentes qualités, couleurs et nuances. NOUS AVONS en main (pour hommes et jeunes gens) les meilleurs TWEEDS, les DROPS d'Italie de la meilleure fabrique, marchandises anglaises, jersais, soisseries, canadiennes, etc.

Le Printemps est Venu. AINSI TOUTES LES MARCHANDISES DE PRINTEMPS DANS LES DERNIERS STYLES ET LES MEILLEURS EFFETS AUX PRIX LES PLUS BAS SE TROUVENT CHEZ W. MILLEN'S AMERICAN SHOE STORE 277 MAIN STREET, YARMOUTH, N. E.

UN PROLONGEMENT DE TEMPS. Est très souvent demandé par les personnes qui ne sont pas capables de payer une dette lorsqu'elle vient due. La dette à la nature doit être payée tôt ou tard mais il est préférable d'avoir un Prolongement de temps.

l'Emulsion d'Huile de Foie de Morue de Puttner. DONNEZ cela à tous ceux qui souffrent des frois, Rhumes, Consumption, débilité générale et toutes ces affections. Les enfants délicats qui sans cela paieraient leur dette très vite peuvent avec cela avoir un grand Prolongement de Temps.

W. MILLEN'S AMERICAN SHOE STORE 277 MAIN STREET, YARMOUTH, N. E.

BROWN BROS & CO CHEMISTS & DRUGGISTS.

LIVRES CANADIENS. RAMEAU DE SAINT-FERE. UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE L'ACADE 1604 à 1881, 2 vols. in-12 avec une carte, \$2.00.

WESTERN COUNTIES RAILWAY. Summer Arrangement. TIME TABLE NO. 36. Commencing MONDAY, 9th June 1890.

Granger Frères, LIBRAIRES-ÉDITEURS, MONTREAL. 13 Rue.

THOMAS CORMAN, MARCHAND DE GROCERIES. VENTE EN GROS, POISSON SEC, SAUMON, FUMÉ, HUILE DE POISSON ETC.

J. BRIGNELL, Yarmouth, N. S., 2nd June, 1890.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.

BAUME NASAL. CATARRHE. PNEUMONIE. BRONCHITE.